

## « Le numérique dans la médecine génère des économies substantielles »

**PIERRE BENTATA** est économiste, maître de conférences à Aix-Marseille Université, auteur de l'étude «Le recours à la téléconsultation et à la télé-expertise: quel impact économique attendre en France?» pour l'Institut économique Molinari, parue en janvier 2022.

**En 2022, vous avez chiffré à 1 milliard d'euros l'économie que pourrait générer chaque année en France le fait de pratiquer plus largement téléconsultations et télé-expertises...**

Oui, et ce chiffre est plutôt une fourchette basse, car nous avons voulu rester réalistes et respectueux d'un parcours de soins de qualité. Nos calculs ont été faits à partir de l'hypothèse que seuls les actes les

plus simples et seuls les actes ponctuels pouvaient faire l'objet d'une téléconsultation. Il est évident que tous les actes médicaux ne s'y prêtent pas, mais en France, aujourd'hui, l'exercice est limité: les médecins ne peuvent pas consacrer plus de 20 % de leur activité à distance. Ce plafond nous paraît arbitraire. Une méta-analyse d'expériences menées à l'étranger et transposables en France nous a montré qu'à qualité de soins constante, la pratique génère des économies substantielles. Alors que la dépense actuelle de santé représente en France 11,3 % du produit intérieur brut, contre 9,9 % en moyenne dans les pays de l'Union européenne, un plus grand recours à la téléconsultation pourrait constituer une solution parmi

d'autres pour rapprocher la France de la moyenne européenne.

**En quoi consistent les économies que vous avez chiffrées ?**

Il y a d'abord des économies de déplacements. Consulter à distance, c'est s'éviter des kilomètres, des frais d'essence, de transport, du temps perdu aussi. En constituant un premier recours, la téléconsultation permet également d'éviter un aller-retour aux urgences, ce qui désengorge des services déjà saturés. Cela permet, aussi, de consulter plus vite, et une prise en charge précoce peut éviter l'aggravation de certaines pathologies. La télé-expertise, qui permet à un médecin de demander l'expertise d'un confrère à distance pour un patient, peut limiter aussi des visites inutiles chez

un spécialiste. Enfin, au-delà de l'aspect financier, il y a une réduction de certains coûts psychologiques: quand la consultation en face-à-face risque d'être éprouvante, en psychiatrie notamment, passer par l'écran peut rendre les choses plus confortables.

**Comment voyez-vous l'avenir de la téléconsultation ?**

Le numérique va jouer un rôle de plus en plus important dans nos vies, et nous-mêmes, quel que soit notre âge, allons être de plus en plus à l'aise avec cet outil. Il est évident que la téléconsultation ne sera pas l'alpha et l'oméga de l'exercice médical, mais elle représentera un moyen supplémentaire de soigner. ■

**PROPOS RECUEILLIS PAR  
VÉRONIQUE JULIA**